COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt du mois de mai à vingt heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 16 mai 2022.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, Roseline GUILBERT, Etienne DILLY, Joseph CARLIER, Frédéric LELEU, Luc AZELART, Michelle LEFEBVRE ;

Absents excusés : David DAMBRUNE procuration à Patricia POULAIN, Nelly MINET procuration à Eugéna RITAINE, Adrien DILLY

Secrétaire de séance : Frédéric LELEU

Assistait également : Céline COQUET

Délibération n°7/2022 : Subvention aux associations 2022

- CCAS 550 €
- AMICALE CLUB 3è AGE 255 €
- AMICALE DES DONNEURS DE SANG 125 €
- ASSOCIATION AC-PG 140 €
- CLUB GYM DETENTE 100 €
- COMICE AGRICOLE DU CANTON DE LUMBRES 100 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE 230 €
- SOCIETE DE CHASSE DE MAISNIL 100 €
- SOCIETE DE CHASSE DE DOHEM 100 €
- COMITE DES FETES 2 155 €
- ASSADD 200 €
- Club de Pétanque 100 €
- LAFC 3530 €
- Union Musicale de DOHEM 4000 €

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 08/06/2022
et publication le 08/06/2022

Dohem, le 20/05/2022

Le Maire,

Patricia POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
- 8 JUIN 2022

Le Maire, P. POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380